



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_042-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-042 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

SPORT**ENGAGEMENT DE PRINCIPE DE LA CALI EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'UN CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL : VALIDATION DU PRÉ-PROGRAMME ET D'UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE, RECHERCHE DE FINANCEMENTS**

Sur proposition de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Conseiller communautaire délégué au sport,

Lors du Conseil communautaire du 2 juin 2015, La Cali a défini l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs », prévoyant le transfert de la piscine municipale de Libourne et la construction d'un nouveau centre aquatique intercommunal. A son ouverture, ce dernier fonctionnera en lieu et place de l'équipement actuel à Libourne.

Le groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été retenu en septembre.

Le 12 février dernier, un pré-programme a été présenté aux membres du conseil communautaire afin de confirmer les prestations et services prévus. Ce centre aquatique est un équipement structurant du territoire renforçant l'attractivité touristique et économique du Libournais.

Le projet situé sur le site des Dagueys, à proximité immédiate de la future extension de Zone d'Activités Economiques, propose sur une parcelle de 30 000m² : des activités sportives, d'apprentissage, un espace ludique et de loisirs et un espace bien-être.

Le coût prévisionnel d'investissement est de 23 917 000 € HT.

Des subventions vont être sollicitées notamment auprès de l'Union Européenne, du Centre national du Sport, de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Le projet de centre aquatique est structurant au-delà du Libournais, puisqu'il pourra attirer des usagers provenant d'un territoire plus large, non desservi depuis Saint-André-de-Cubzac et la Métropole de Bordeaux jusqu'à Bergerac et Périgueux. A ce titre, les intercommunalités voisines sont invitées à participer au financement de cet équipement, afin de répondre en particulier à l'accueil du public scolaire pour l'apprentissage du « savoir nager ».

La planification prévisionnelle est la suivante :

- 2016 : finalisation des études et du programme,
- 2017 : choix du maître d'œuvre et dépôt du PC,
- 2018 : lancement du chantier,
- Décembre 2019 : réception de l'équipement,
- Janvier 2020 : ouverture au public.

Après en avoir délibéré,

Et à la **majorité par 57 voix pour et une voix contre** (Philippe Durand-Teyssier)

Le Conseil communautaire décide :

- de rendre un avis favorable sur le pré-programme présenté le 12 février 2016, et de valider la poursuite de la démarche,
- de solliciter les intercommunalités voisines afin qu'elles confirment par délibération leur intérêt à la construction de cet équipement,
- de demander à l'assemblée du PETR du Grand Libournais de soutenir par délibération l'émergence de ce projet en validant son intérêt supra communautaire à l'échelle du Grand Libournais,
- d'autoriser le Président à engager toute démarche pour solliciter les aides financières auprès des partenaires institutionnels.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

